

le conte créole

jean-pierre jardel

JARDEL Jean-Pierre, *Le conte créole*, Centre de Recherches Caraïbes, Fonds Saint-Jacques, Sainte-Marie, Martinique, Université de Montréal, 1977, 42 p.
bibliographie

Table des matières

NOTE SUR LES CONTES CRÉOLES DES PETITES ANTILLES	3
1. Les grandes catégories de contes créoles	3
A/ Les contes d'animaux	3
B/ Les contes créoles à personnages humains et surnaturels	5
2. Conditions et techniques de narration du conte créole	6
3. Universalité et spécificité des contes créoles	9
A/ L'universalité des contes créoles	9
B/ Spécificité des contes créoles	10
BIBLIOGRAPHIE DES CONTES FABLES ET PROVERBES CREOLES	14
Index géographique	33
Abréviations	34

NOTE SUR LES CONTES CRÉOLES DES PETITES ANTILLES

« Réciter un mythe est un acte religieux qui ne s’accomplit que dans certaines conditions. Réciter un conte est beaucoup moins grave et peut n’avoir pour seul but que la distraction des auteurs » écrivait Marcel Mauss¹.

De nombreux contes n’ont effectivement pour seul but que de divertir leur auteur ainsi que d’éventuels auditeurs ou lecteurs, d’autres, par contre, remplissent plusieurs fonctions. C’est le cas de la majorité des contes créoles des Petites Antilles.

Après avoir présenté succinctement les principaux types de contes créoles, il convient donc de rappeler comment s’exerce leur fonction de divertissement et de montrer à la fois leur universalité et leur spécificité. Cette spécificité se rapporte à une fonction essentiellement culturelle indépendante des circonstances et du cadre immédiat de la communication. Il ne faut pas oublier, en effet, que ces contes ont été construits ou transposés pendant l’époque esclavagiste et coloniale et qu’ils peuvent, de ce fait, être considérés comme une réponse à une situation contraignante de domination-subordination.

1. Les grandes catégories de contes créoles

On peut classer schématiquement la majorité des contes créoles des Petites Antilles en deux grandes catégories établies en fonction des types de héros qu’ils mettent en scène.

On relève, d’une part, des contes d’animaux, d’autres part, des contes romanesques ou merveilleux à personnages humains et fictifs².

A/ Les contes d’animaux

Les contes d’animaux constituent des cycles dont chacun est centré sur les aventures d’un héros. Il existe, entre autres, un cycle de la Baleine, de l’Eléphant, de la Tortue, du Colibri, de l’Araignée et surtout celui de « Compère Lapin ». Quelques fois, certains de ces personnages

¹ Marcel MAUSS, *Manuel d’ethnologie*, Paris, Payot, 1967.

² On pourrait établir d’autres divisions à partir par exemple, des types d’intrigues ou bien distinguer les contes chantés des contes parlés ou tirés. Anca Bertrand les divise en récits d’animaux, récits fantastiques et récits de la vie quotidienne. Toutefois, ces tentatives de classement sont très souvent arbitraires.

se trouvent associés dans un même récit qui devient alors le cadre d'une vaste intrigue où triomphe le plus malin.

Le cycle du lapin est sans conteste le plus populaire. Il peut être comparé au cycle du Lièvre très répandu en Afrique Occidentale, et à celui de « Renard » en France. Lapin a les mêmes traits de caractère que Lièvre et Renard. Il est rusé, malin, débrouillard et souvent fort sympathique. Par contre, son protagoniste le plus fréquent « Compère Tigre » est crédule, lourd d'esprit et de corps au même titre que le Loup et l'Hyène des contes métropolitains et africains.

On sait que dans le bestiaire des contes créoles certains animaux appartiennent à la faune antillaise. Il y a, en effet, aux Antilles, des araignées, des colibris, des manicous, des serpents, des lapins par exemple. D'autres, par contre, n'ont jamais eu d'existence réelle dans cette région tropicale : l'éléphant, le lion, le tigre vivent, normalement en Afrique ou en Asie. Quant au singe, chassé, exterminé, il n'est plus qu'un souvenir lointain dans la plupart des îles.

	<i>force -bêtise</i>	<i>ruse</i>
FRANCE	Le Loup	Renard
AFRIQUE	L'Hyène	Lièvre
HAÏTI	Bouqui	Malice
PETITES	Le Tigre	Lapin
ANTILLES	Zamba	

La présence ou l'absence de tel héros-animal dans les récits ne saurait donc apporter de précisions sur l'origine probable des contes, bien qu'on se doute que l'éléphant, le lion ou le tigre ont été intégrés à la littérature orale de la Caraïbe par l'entremise des esclaves, des « libres Africains » ou peut être par les « Coolies » installés dans cette région au milieu du 19^e siècle.

Il semble cependant que l'on puisse mesurer les apports européens et africains dans les contes créoles en recherchant des analogies dans les trames des récits et des correspondances dans le rôle des héros qui les animent, de part et d'autre de l'Atlantique. Ainsi on relève l'influence probable de l'Afrique dans le déroulement de l'intrigue et la conclusion de plusieurs contes antillais. Ces correspondances sont très nettes, par exemple, dans le conte Malinké³ et dans un conte créole transcrit par Thérèse Georgel⁴. Dans le premier se trouvent confrontés compère Lièvre et L'Hyène ; dans le second, compère Lapin et Tigre.

Dans les deux contes, Lapin et Lièvre sont attachés à un arbre. La situation paraît sans issue lorsque arrivent dans le conte malinké « dame Hyène » et dans le conte créole « compère Tigre ». Par un habile mensonge les deux héros se font détacher et mettent à leur place Hyène et Tigre, trop crédules et trop gourmands. Ces correspondances concernent non seulement le triomphe de la ruse sur la force et la crédulité, mais aussi les structures dramatiques des deux récits.

³ Voir Roland COLIN, *Les contes noirs de l'Ouest africain*, Présence Africaine, 1957, p. 129.

⁴ « Compère Lapin et compère Tigre » in *Contes et légendes des Antilles*, Paris, Nathan, 1965.

Objets ou personnages des contes d'animaux africains et créoles sont nombreux à se répondre ainsi. On peut encore citer le « bonhomme de glu » ou « bébé goudron » signalé par Herskovits⁵ et très connu dans tout l'ouest de l'Afrique. De même, il existe dans cette région un cycle de l'Araignée et un cycle de la Tortue, animaux familiers des récits antillais.

L'influence européenne sur les contes créoles d'animaux est moins nette. Elle est plus difficile à discerner aux Antilles qu'en Louisiane, par exemple, où Jeannot Lapin est directement opposé à Renard⁶. A malin, malin et demi, c'est Jeannot qui triomphe. Aux Petites Antilles, Renard n'apparaît jamais dans les récits. Il y a une confusion entre les deux héros aux dépens de Renard qui n'a pas ici d'existence physique réelle. Bien que Lapin se trouve quelquefois dans des situations analogues à celles de Renard dans les contes d'Ysangrin, l'influence européenne se fait plutôt sentir dans les contes à personnages humains ou surnaturels transmis par les colons.

B/ Les contes créoles à personnages humains et surnaturels

Ces contes romanesques ou merveilleux sont relativement nombreux dans la littérature orale des Petites Antilles. Il est d'ailleurs possible de distinguer des sous-catégories. On relève, par exemple, des contes d'amour, des contes d'inspiration morale et religieuse, des contes romanesques d'inspiration historique, etc. Quelquefois, les animaux y jouent un rôle mais, en général, celui-ci n'est qu'épisodique. Tous ces contes transportent l'auditoire ou les lecteurs dans un monde où s'entremêlent la fiction et le quotidien, et où la faiblesse, associée à l'intelligence et à l'esprit d'initiative, se trouve opposée à la force souvent cruelle.

Dans ces récits, le diable, les diablasses, le monstre ou bien encore une vieille femme « Gagée » symbolisent, le plus souvent, la force mauvaise. Inversement, des fillettes ou des jeunes filles, telles « Cecenne », « Ti-Choute », « Médèle » ou « Petite-Marie » etc. représentent la faiblesse, l'innocence ou la pureté. Pour lutter contre les forces du mal, intervient, souvent avec l'aide d'un objet magique, un jeune garçon « Féfène » qui « n'était pas grand mais il était très malin⁷ » ou « Cétoute » ou bien encore « Ti-Jean » qui, lui aussi, « était plein de malintrie⁸ ».

De même que le cycle de Lapin dans les contes d'animaux, celui de « Ti-Jean » est le plus répandu parmi les contes à personnages humains. Ti-Jean a d'ailleurs bien souvent le même rôle que compère Lapin. Ce petit garçon débrouillard, qui n'hésite pas à affronter plus puissant que lui, utilise pour forcer la chance des procédés quelquefois répréhensibles ; mais Ti-Jean, comme Lapin, ne gagne pas toujours car le Bon Dieu est là pour rétablir la justice. L'importance de ce héros est telle qu'on le retrouve dans les contes créoles de pays aussi éloignés que l'île Maurice, la Guyane ou le Missouri.

Dans ces contes à personnages humains ou surnaturels les analogies avec certains récits africains ou européens sont nombreuses. Ainsi, dans plusieurs contes du Soudan et de l'Ouest

⁵ Melville HERSKOVITS, *L'héritage du Noir*, Présence Africaine, 1966, p. 278.

⁶ Voir Florence HOULET, *Jeannot Lapin diabolin de la brousse*, Paris, Nathan, 1961.

⁷ « Plus fort que le Diable » in Thérèse GEORGEL, *Contes et Légendes des Antilles*, pp. 67-78.

⁸ In Thérèse GEORGEL, op. cit.

africain, le héros est également un jeune garçon précoce qui étonne par les prodiges qu'il accomplit et par sa sagacité. C'est le cas aussi des « jeunes héros soudanais qui manient des éléphants en guise de projectiles⁹ ».

Ces enfants-héros, ces jeunes garçons, ces jeunes filles si souvent introduits dans les histoires merveilleuses des Antilles ne sont pas sans rappeler le Petit Poucet ou Cendrillon. E. C. Parsons a d'ailleurs recueilli des versions du conte de Cendrillon dans presque toutes les îles de l'archipel. Quant à Ti-Jean, venu d'Europe, on le retrouve non seulement au Canada¹⁰ et aux Antilles, mais aussi en Louisiane¹¹ et au Brésil¹². En outre, dans de nombreux contes romanesques et merveilleux le cadre dans lequel se déroule l'action rappelle plus souvent l'Europe que l'Afrique.

Toutefois, il serait imprudent de vouloir privilégier l'apport européen ou l'apport africain car, au-delà de ces influences, les contes créoles contiennent à la fois une certaine universalité propre à ce genre de récit et une spécificité antillaise, l'une soutenant l'autre dans un rapport constant entre la forme et le contenu.

2. Conditions et techniques de narration du conte créole

Les contes créoles des Petites Antilles peuvent être dits en diverses occasions : réunions d'amis, fêtes de famille et surtout lors des veillées funèbres à la campagne, dans les « mornes ». Pendant ces soirées des conteurs plus ou moins spécialisés viennent pour distraire les parents, voisins ou amis du défunt. Toutefois, cette tradition se perd peu à peu. Aujourd'hui, la majorité de ces histoires où se mêlent le réel et le merveilleux n'est transmise d'une génération à l'autre que par l'intermédiaire des grands-parents, quelquefois des parents ou bien encore par la lecture occasionnelle de quelques recueils de contes transcrits en français.

Dans les familles blanches créoles, c'était la « Da » ou nourrice de couleur qui transmettait les récits aux jeunes enfants. De nos jours, seules quelques familles de Békés ont encore une « Da ».

Les voies traditionnelles de transmission et de diffusion des contes créoles se désagrègent peu à peu au profit d'auteurs et de groupes plus engagés politiquement et culturellement¹³.

Le conte créole traditionnel des soirées mortuaires se présente sous la forme d'un dialogue entre le conteur et l'auditoire. Le conteur, appelé autrefois « craqueu », « diseur de cracs », ou bien encore « majolé », doit en effet retenir pendant de longues nuits l'attention des deuilleurs. A cette fin, il utilise divers procédés tout au long du récit.

⁹ Voir Roland COLIN, op. cit., p. 105.

¹⁰ Se reporter à Marius C. BARBEAU, « Contes populaires canadiens », *J.A.F.L.*, XXIX : 136 et XXX : 140.

¹¹ Alcée FORTIER, *Louisiana Folk-tales*, American Folklore Society, 1895.

¹² Voir A. RAMOS, *O folclores negro do Brasil*, Chap. IX et O. GOMES, *Tradicoes populares colhidas no Baixo São Francisco*, I.B.E.C.C., Anais II, 1951.

¹³ . Voir à ce propos Roland SUVELOR, *Folklore, exotisme, connaissance*, 1971, pp. 21-41.

Dans le début du conte, la communication avec l'assistance est établie par un appel introductif : « cric » ; l'auditoire répond : « crac ». Quelquefois le dialogue se poursuit par l'échange d'expressions onomatopéiques telles que : « misticri », « misticra », « abou-bou », « bia », « la cour dort », « non, la cour dort pas », « bonbonne fois », « trois fois bel conte ». Les variantes de cette introduction sont multiples. Le conteur peut commencer par un proverbe ou annoncer d'abord le héros et définir ses traits de caractère dans une ou deux courtes phrases avant de lancer l'appel. C'est ainsi que commence le conte « compè Lapin et compè Tigre ».

« Lapin cé en ti bonhomme qui bien malin. Pas ni gros bête qui ni l'esprit qu'on Lapin. Cric. Crac. Trois fois bel conte, conté li ». (Lapin c'est un petit bonhomme bien malin. Il n'y a pas de grosse bête qui ait l'esprit de Lapin. Cric. Crac. Racontez-moi un beau conte).¹⁴

Certains contes commencent également par la formule « Tim-tim », l'assistance répond « Bois sec ! ». D'autres fois, l'introduction peut être suivie d'une chanson qui annonce le récit, mais aujourd'hui ces contes sont assez rares. La plupart d'entre eux sont introduits par la formule plus prosaïque « ité ni an foi » (il y avait une fois).

Le corps du récit est très souvent parsemé de « messiezédames » et d'onomatopées qui représentent des bruits particuliers produits par des humains, des animaux ou des objets magiques. Ces images phoniques reproduites dans les transcriptions telles que « quia-quia-quia » (rire), « to-to-to » (coups frappés à la porte), « roï-roï-roï » (plusieurs voix ensemble) etc¹⁵ jointes à des mimes expressifs du conteur provoquent toujours les rires de l'assistance. En outre, l'essentiel pour le conteur est de garder pendant quelque temps un débit rapide, au besoin même en supprimant des mots entiers ou des parties de mot. Puis, pour attirer à nouveau l'attention des auditeurs, le « majolé » casse le rythme en introduisant des chansons brèves, construites également à partir d'images phoniques.

Les chansons du conte créole reviennent en leitmotiv dans le corps du récit. Dans le conte « You Glan Glan » : l'oiseau se mit à chanter :

« Collé ou collé moins, you glan glan !
Collé ou collé moins, you glan glan !
Mi ou focolé, you glan glan
Mi ou focolé, you glan glan »¹⁶.

Dans la reprise de la chanson, une ou deux strophes peuvent changer pour suivre et s'adapter à la trame du récit. Ainsi, dans cet exemple, le majolé chante la seconde fois :

« Touné, touné, you glan glan
Touné, touné, you glan glan
Ou focolé, you glan glan
Ou focolé, you glan glan ».

¹⁴ CASSIUS de LINVAL, *Mon pays à travers les légendes. Contes martiniquais*. Paris, Revue Moderne, 1960, p. 109.

¹⁵ On relève aussi des « flip », des « chouah », des « zimms », des « vlapp », des « pan », des « bloutoutoum », des « blogodo », etc. Jules Faine notait dans sa *Philologie créole* : « il faudrait un fort volume pour citer toutes les interjections du créole. Pour chaque action, il en effectue une ou plusieurs » (1937 : 180).

¹⁶ Thérèse GEORGEL, op. cit. pp. 102-103.

Dans le conte « Tambou Lapin ka palé épi Bon-Dié ¹⁷ », les refrains sont composés presque exclusivement d'onomatopées :

...
 « Epi, i commencé chanté
 Bonjoubondié, bonjoubondié
 Tamtiquidicdam
 Titac, titac, dlo
 Titac, titac, lapli
 Vréyé ban ou
 Vréyé ban ou
 Tam tam »
 ...

A trois reprises, le conteur introduit dans le récit une courte chanson centrée sur la répétition des onomatopées articulatoires : « Tamtiquidam », « Tic-tac », et « Tam-tam »¹⁸. Ces répétitions, ces changements de rythme retiennent l'attention du public, des deuilés dans les veillées funèbres en permettant au conte de remplir sa première fonction, celle de tenir éveillé en divertissant, celle de détendre une atmosphère empreinte de gravité.

La fin des contes créoles est plus variée que leur introduction. Le conteur peut, par exemple, terminer par un proverbe ; ainsi le conte Soucouyan, publié par L. Hearn, se termine par le dicton « Cabritt bouè, mouton sou ». D'autres fois, le conteur reprend seulement la formule introductrice : « et cric ! et crac ! aboudou-dia » (tout cela n'était qu'imagination). Cette formule peut aussi conclure une courte phrase explicative qui donne, en quelque sorte, la clef d'une situation ou d'un comportement affectant le genre humain ou animal. Messieurs, c'est pour cela que depuis ces temps, les filles n'arrivent pas à rester fidèles à leur mari, et cric ! et cric ! et crac ! « ou bien : C'est depuis lors que Macaque et Chien ne parlent plus »¹⁹.

Plus traditionnelle, mais plus rare aujourd'hui, est l'utilisation de la formule transcrite par Mme Schont : « J'y suis allé pour voir si on s'amusait bien, mais on ne me jeta qu'un os et on ne me donna qu'un coup de pied qui m'a fait tomber ici pour vous raconter cela ». En fait, cette finale ne semble usitée que lorsque le conte se termine par un repas.

Enfin, le conteur peut terminer le récit soit en faisant savoir à son auditoire que la vie reprend son cours normal : « Et le père reprit son travail et tout le monde continua à vivre comme auparavant²⁰, soit en faisant un commentaire personnel du contenu : Mais pour an bel

¹⁷ U.F.O.L.E.A., *Jeux Floraux An 1*, Fort-de-France, 1958, p. 30.

¹⁸ On remarquera l'alternance des voyelles a/i respectivement large et mince avec cependant une prédominance du tam/dam large et sonore. Or, d'après P. Guiraud : « les racines onomatopéiques s'organisent au sein de la langue en un champ de relations. Relations, en fait, si cohérentes, si structurées qu'elles suggèrent la possibilité d'en dégager un système » (in *Structures étymologiques du lexique français*). Par suite, si l'on considère l'ensemble des images phoniques introduites dans les contes créoles, il semble que le locuteur et son auditoire perçoivent un rapport étroit entre le phonème et le ton d'une part, et le sens de l'expression d'autre part. Le phonème et le ton répondent au sens si bien qu'on peut relever les oppositions suivantes : - un ton haut avec une voyelle claire i/a/ et une consonne sourde m/n/q/ et forte décrivent ce qui est intense, petit, clair, aigu (« quia-quia » (un rire), « blap » (chute légère), « pimme » (un soufflet) etc. - un ton bas avec une voyelle sourde/o/ et une consonne sonore et douce b/c/t/ ou b/g/d/ suggèrent ce qui est large, massif ou sombre (« bloucou-toum » (on dégringole), « blogodo » (un vacarme), « boum » (une chute massive) etc.

¹⁹ Madame SCHONT, *Quelques contes créoles*, Basse-Terre, 1935, p. 110.

²⁰ Madame SCHONT, op. cit. p. 8.

conte, c'est an bel conte, chè doudou ma commè ! »²¹. Selon S. Comhaire-Sylvain cette dernière conclusion est assez fréquente en Haïti, pour les récits de Bouqui et Malice²².

3. Universalité et spécificité des contes créoles

A/ L'universalité des contes créoles

La logique des contes créoles est semblable à celle des contes d'Outre-Atlantique. On y retrouve ces voyages qui transportent les auditeurs ou les lecteurs d'un lieu à un autre dans le temps d'un éclair. Le temps du conte, que ce soit aux Antilles, en Afrique ou en Europe n'est pas le temps historique. Le monde changeant, les transfigurations, l'utilisation d'objets magiques se trouvent dans les contes créoles des Petites Antilles comme dans tous les contes²³.

Le dragon vert devient un beau jeune homme dans Cétoute²⁴, la pierre se transforme en douce jeune fille dans la Table du Diable²⁵.

L'impossible devient facile, d'un seul coup, car l'obstacle d'abord invincible, cède soudain sans qu'il y ait de proportion entre le travail et l'effort. Le héros ne combat jamais à proprement parler. Il se sert seulement avec confiance d'un objet magique comme la baguette de Médèle dans le conte « Ti-prince épi Médèle »²⁶, ou bien le fouet qui, d'instrument de coercition dans la société esclavagiste, se transforme en objet magique au service du mal dans « Cétoute ». Le Tam-tam enchanté de Mano guérit ses enfants et la pipe à bulles de Félicia lui permet de traverser les océans pour délivrer son prince charmant. Il y a finalement assez peu d'imprévu car tout arrive d'après des prévisions formulables du moment que l'on connaît les propriétés de l'objet magique.

En outre, il existe entre les contes créoles d'animaux et les contes merveilleux une différence qu'on relève dans les contes européens et africains : les contes d'animaux sont plus proches des fables que les contes merveilleux.

Dans les fables, en dépit de la fiction, tout se termine selon les lois naturelles qui sont le recours du fabuliste. Le monde extérieur ramène aux réalités physiques. Dans les fables, comme dans les contes d'animaux, la tortue se traîne, le fromage tombe et le chat monte à l'arbre, ce que lapin, lièvre ou renard ne peuvent faire. Par ce côté, les contes créoles d'animaux n'échappent pas à la règle et s'apparentent à la fable car le merveilleux est supporté par des éléments obéissant aux lois physiques universelles.

C'est ainsi que dans le conte « Zagrignain kiou fait fil », l'araignée lâche la tortue dont la carapace éclate en treize morceaux en tombant sur une pierre.

²¹ Thérèse GEORGEL, op. cit., p. 39.

²² *Les contes haïtiens*, Port-au-Prince, 1937.

²³ Voir ALAIN, *Les idées et les âges*, Livre III, Les contes, Paris. Gallimard, 1960, pp. 72-74.

²⁴ Thérèse GEORGEL, op. cit., p. 111.

²⁵ E. MONTPLAISIR, *Cric... crac... Martinique*, Paris, 1957, p. 49.

²⁶ Thérèse GEORGEL, op. cit., p. 228.

Faiblesse des petits, mais aussi revanche des faibles et des opprimés constituent la morale apparente de tous les contes créoles. Toutefois cette opposition entre force et faiblesse, bêtise et intelligence, crédulité et ruse, n'est pas spécifiquement antillaise. Elle appartient aussi aux contes européens, africains ou asiatiques. Il y a donc dans les contes — ainsi d'ailleurs que dans les proverbes — des éléments du contenu qui dépassent le cadre de référence de l'aire culturelle des Petites Antilles²⁷.

En outre, les caractères des personnages sont généralement durcis et immuables dans leurs vertus et dans leurs vices. Le monde des contes paraît tranché entre les bons et les méchants. Cela constitue une des armatures essentielles de la morale des contes en général et du conte créole en particulier. Cependant, dans le monde moral des contes créoles, ce n'est pas tant l'opposition entre bons et méchants qui semble primordiale, mais celle qui apparaît entre débrouillards et puissants.

B/ Spécificité des contes créoles

Une lecture attentive des contes créoles révèle l'univers physique et quotidien d'une société rurale : le monde tropical, avec ses plantes spécifiques (bananiers, cocotiers, manguiers, canne à sucre), ses bêtes sauvages (serpents, manitous, araignées), ses animaux domestiques et familiers (chiens, chats, cabris, cochons, etc.), apparaît en toile de fond. On décèle aussi l'organisation de la société et la nature des relations entre les personnes, en fonction de leur statut ou de leur appartenance à l'un ou l'autre groupe ethnique et social en présence.

Le sens profond des contes créoles, malgré l'intégration dans le corps du récit d'éléments qui procèdent à la fois des contes populaires européens et africains, doit être recherché en se référant avant tout à l'histoire particulière des sociétés esclavagistes et coloniales des Antilles.

Ainsi, de nombreux contes d'origine française ou africaine ont été adaptés à la réalité antillaise. Ils traduisent des phénomènes de relation et des rapports de pouvoir qui existaient et qui existent encore, toutes proportions gardées, entre, d'un côté, les petits, les faibles, les esclaves et, de l'autre, les forts, les maîtres, les Blancs.

Il est aisé de reconnaître sous le masque du lapin ironique et débrouillard le « Noir créole » qui lutte sur deux fronts comme le fait ressortir Marcel Goldenberg. Il se défend d'une part contre la tentation de la « nature sauvage », d'autre part contre le travail, les règles, les lois et les contraintes des puissants, des Békés.

Le Noir, le petit, l'opprimé, c'est encore « Ti-Jean » ou « Cétoute ». Ti-Jean a perdu son père ou plus exactement il s'est perdu en voulant se promener sans autorisation. Il n'a plus de famille et doit lutter contre le diable que l'on peut identifier au maître, au colon. C'est une fillette qui le sauvera. On assiste non seulement à l'alliance des faibles pour triompher du puissant mais aussi au recours à la magie et au sur-naturel. Personnages importants dans la

²⁷ Voir B. DAVID et J.-P. JARDEL, *Proverbes créoles de la Martinique, Langage et société*, Fort-de-France, C.E.R.A.G., 1971, 355 p.

société créole les spécialistes du sur-naturel apparaissent dans les contes, témoin ce « bon quimboiseur » qui, au moyen d'une boisson spéciale, transforme « Hermancia » la boiteuse en une jolie jeune fille²⁸.

Dans les contes d'animaux, la nature sauvage est le plus souvent symbolisée par compère Tigre. D'ailleurs, compère Tigre, ainsi que le fait savoir Marie Berte dans son recueil « Nouveaux ombrages », habitait autrefois la Martinique. C'est compère Lapin qui l'obligea par ruse à fuir vers la Guyane. Ce dernier chassa également compère Léphant. C'est le triomphe de la culture sur la nature.

Cette culture n'est pas tout à fait celle des maîtres dans la mesure où les systèmes de valeurs ne coïncident pas toujours. Ainsi, la « débrouillardise », qui entraîne de la part des héros des actes non conformes au système dominant, est valorisée. L'expression « débrouilla pas pêché » est devenue une maxime dont il est fait usage pour clore certains récits des cycles de Lapin et de Ti-Jean.

Lapin, Ti-Jean, ou leurs substituts, doivent affronter non seulement la nature sauvage mais aussi la culture réglementée des maîtres. Dans ce système très contraignant, le Noir ou l'esclave est voué au travail. Or Lapin implore Lion de lui faire remplir n'importe quelle mission mais de ne pas lui imposer « la loi du travail ». Pour ce faire, il n'hésitera pas à offrir au Lion, juge suprême et détenteur du pouvoir légal, une griffe de Tigre et une dent de Caïman.

Dans le conte de « Yé » recueilli par Lafcadio Hearn et commenté magistralement par Roland Suvelor, « Yé » le vieux nègre refuse aussi le travail de la terre. Ce refus est marqué surtout « par l'absence d'outils de débroussaillage ou d'instruments aratoires ». Il est certain que, dans la société esclavagiste antillaise, le Noir-esclave essayait pour survivre de travailler le moins possible, mais le combat était difficile car « nègre né malhéré ».

Une certaine fatalité pèse en effet sur lui. L'origine de cette fatalité est expliquée dans un récit à plusieurs variantes qui raconte sous une forme mythique la genèse des sociétés esclavagistes antillaises et la mise en place de ces hiérarchies. Le nègre convié à la table du Bon-Dieu arriva le dernier et reçut les instruments de travail en cadeau. Le mulâtre eut l'intelligence tandis que le Blanc, premier arrivé, obtint la richesse²⁹.

Cette fatalité ou malédiction s'exprime encore à travers quatre thèmes que l'on retrouve d'une manière constante dans les contes créoles des Petites Antilles. Il s'agit des thèmes de « la faim » et de « la peur », de « la défaite » et de « la ruse ».

Nombreux sont les contes créoles où l'on décrit avec force détails des repas plantureux. « Pas un conte où ne revienne vision de ripailles ou de saouleries. Cette obsession des ventres vides » écrivait à ce propos Aimé Césaire dans son « Introduction au folklore martiniquais³⁰. Il ajoutait dans une note très précise qu'il fallut une loi, une ordonnance, une circulaire ministérielle et un arrêté du gouverneur en 1845-1846 afin que le maître donne à chacun de ses esclaves six livres de farine de manioc et un kilo et demi de morue par semaine.

²⁸ E. MONTPLAISIR, op. cit., p. 228.

²⁹ « Nég né malhéré » in Thérèse GEORGEL, op. cit., pp. 20-27.

³⁰ In *Tropiques*, Fort-de-France, n° 4, janvier 1942.

Malnutrition, sous-alimentation étaient donc des phénomènes normaux et les contes sont là pour le rappeler. Le rusé fils de Yé n'avait qu'un désir, ramener l'abondance sous le toit paternel. Il y arriva, « lors la mère prépara un bon calalou-crabes, deux ou trois calebasses de couscayes, un ou deux régimes de « figues » (bananes). Enfin, elle avait préparé un grand repas qu'accompagnait une chopine de tafia, pour fêter ça comme on dit³¹ ».

C'est aussi par des promesses de festin que compère Lapin « attrape » compère Tigre dans un conte publié par Th. Georgel³².

De même, Médèle, pour sauver le Petit Prince, prisonnier du Diable, lui demande de manger : « pas plié, pas plié, mangé toujou plein vente ou, après nous ké oué » (ne pleurez pas, ne pleurez pas, mangez beaucoup, après nous verrons). La nourriture devient alors l'élément magique qui permet au faible de triompher du fort et d'oublier sa peur.

Le thème de la peur est associé étroitement à la situation d'esclave. Cette dernière, acceptée bon gré, mal gré par la majorité, était refusée radicalement par les nègres marrons. Mais alors c'était le retour à la nature sauvage et la fuite continue devant les chiens et les hommes, dans une nature hostile. C'était le temps de la peur pour les marrons mais aussi pour les esclaves. On devait se méfier de ses voisins, de ses amis, car la délation assurait la liberté au traître. Contexte terrifiant où apparaît et intervient constamment le zombi.

« Tout est zombi ; lisez, méfiez-vous de tout, leurs formes rassurantes ou charmantes ? Leurre, piège ! Attention au crabe qui claudique dans la rue, au lapin qui détale dans la nuit, à la femme trop aimable et trop aguichante »³³.

« Zombi, écrit aussi Lafcadio Hearn, le mot est plein de mystère, même pour ceux qui le créèrent. Le zombi vous trompe sous l'apparence d'un compagnon de voyage, d'un vieux camarade, comme les esprits du désert des arabes »³⁴.

La crainte était donc un sentiment dominant. C'est pourquoi dans cette atmosphère de suspicion, Lapin, Colibri, Ti-Jean, etc... pris entre la force légale et la force sauvage, ne peuvent opposer qu'une solution de ruse. Cette solution, toutefois, ne réussit pas toujours et la défaite est de temps en temps au bout du récit.

Colibri, contre qui se liguèrent le Bœuf, le Cheval, le Poisson-armé et Dieu sera finalement défait.

Marcelline devint la prisonnière du roi Volcan : quant à Ti-Jean l'Horizon, il mourut broyé par les roues d'un moulin.

Quand la solution de ruse est employée contre la nature sauvage elle triomphe le plus souvent. C'est pourquoi Lapin se joue constamment de compère Tigre ou de Zamba. Mais l'idéologie que véhiculent les contes veut que lorsque la ruse s'exerce à l'encontre de la

³¹ « Yé » in Lafcadio HEARN, *Trois fois bel conte*, Paris, Mercure de France, 1939, pp. 132-141.

³² « Compère Lapin et compère Tigre », op. cit., pp. 159-167.

³³ A. CÉSAIRE et R. MÉNIL : « Introduction au folklore martiniquais », in *Tropiques*, Fort-de-France, n° 4, janvier 1942.

³⁴ Voir *Esquisses martiniquaises*, Paris, Mercure de France, 1924, pp. 90-95.

culture des maîtres cela peut aboutir à la défaite. Ti-Jean l'Horizon n'aurait pas dû se moquer des « Békés », il sera châtié. Il vaut mieux composer pour assurer sa survie ainsi que le fait Marcelline. Par contre, Yé, le nègre marron, a choisi la mauvaise solution; il va d'échec en échec ce qui n'est pas le cas de son fils Ti-Fronté qui, tout en acceptant sa situation, utilise la solution de ruse. Cela lui permet de profiter, aux dépens du diable, de la formule magique du Bon Dieu pour assouvir sa faim et celle de sa famille.

Il en est de même pour Grand-Jean qui malgré sa force ne réussit pas à délivrer son père prisonnier du géant. C'est Ti-Jean avec son ingéniosité qui réussira l'opération.

*
* *

Mais le conte fait émerger aussi un nouveau système de valeurs où l'identification au Blanc, au maître, n'est plus de mise. Au contraire on le ridiculise comme le fait Ti-Jean l'Horizon.

Les héros qui se tournent vers la solution de ruse sont des éléments médiateurs, situés entre la nature sauvage et la culture réglementée des maîtres. On ridiculise également la solution de force, celle du nègre marron, celle du Tigre ou de Grand-Jean.

C'est ce double refus d'assimiler les valeurs des uns et des autres qui singularise la culture de Lapin et de Ti-Jean. Il s'agit là du message culturel d'une véritable contre-culture et c'est là leur fonction essentielle, masquée quelquefois par la fonction de divertissement.

BIBLIOGRAPHIE DES CONTES FABLES ET PROVERBES CREOLES³⁵

(Amérique, Océan Indien)

1

ACCOUCHE, Samuel

Ti anan en foi en Soungoula. Creole Stories from Seychelles, Traduit et édité par Annegret Bollee, Cologne, avril 1976, 127 p. (8 contes avec traduction anglaise).

2

ADDIN-HON (pseud.)

Torias. Contes et proverbes créoles, Port-au-Prince, Impr. du Collège Vertières, 1945, 50 p.

3

AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE³⁶

Contes créoles illustrés, textes bilingues créoles-français, Paris, Impr. Schiffer, 1976, 75 p. (13 contes avec, en annexe, une explication du système graphique pancréole utilisé).

4

ALEXIS, Jacques-Stephen

« Les amours du vieux Vent caraïbe », in J. Corzani : *De sel, et d'azur*, Paris, Hachette-Antilles, 1969, pp. 77-78.

ALSDORF-BOLLEE, A. et R. CHAUDENSON

5. « Deux contes populaires seychellois » (texte, traduction et notes), *Te-Reo*, 16 : 60-86, 1976.

6

ANDRE

« Notes sur le folklore », in *Les Griots*, 2 : 232-245, 1938.

7

³⁵ (N.D.T). Dans l'édition originale quelques erreurs d'année, tomais, numéro, inversion de nom et de prénom s'étaient glissées dans cette longue liste. Elles ont été corrigées en août 2006.

³⁶ L'auteur est BRICAULT, Maurice et l'éditeur est l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique).

ANONYME

« Compair Chivreil et compair Tourti » (Compère Chevreuil et Compère Tortue), in *Le Meschacébé*, 25 juillet 1876. Réédité par Loys Bruèyre, in *Annuaire de la Société des Traditions Populaires*, 1887, p. 60.

8

ANONYME

« Compère Bouc et Compère Lapin. Conte nègre », in *Le Meschacébé*, 10 juin 1876. Réédité par Loys Bruèyre, in *Mélusine*, 1 : 495-498, 1878.

9

ANONYME

Compé Zarigné : conte créole avec traduction française, mimé et dansé au cours du bal donné au Palais du Gouverneur à Basse-Terre le 21 décembre 1935, Basse-Terre, Impr. Catholique, 1935, 7 p.

10

ANONYME

« Fables en patois créole de différents pays », *C.R.A.L.*, 5^e série, 3 : 477-479. Réunion, Martinique et Louisiane.

11

ANONYME

« Kimbé rède pas molli », in *Aujourd'hui Dimanche*, N°495, Fort-de-France, février 1972.

12

ANONYME

« Le sang ka palé », in *France-Antilles*, 29 mai 1968.

13

ANONYME

« Linge sale ka lavé en fanmi », in *Aujourd'hui Dimanche*, n°494, Fort-de-France, février 1972.

14

ANONYME

« Peine procuré par soi-meme », in *La paix*, n° 1293, Fort-de-France, septembre 1926.

15

ANONYME

« Proverbes créoles d'Haïti », in *Vie et Langage*, 23 : 72-73, 1954.

16

ANONYME

« Ti-Jean l'Horizon », in *La Paix*, n° 179-185, février 1915.

ANONYME

« Vaut mié piti cas' ou qui grand à case les autt' », in *Aujourd'hui Dimanche*, n° 490, Fort-de-France, janvier 1972.

18

AUDIN, Jean-Jacques

Recueil de proverbes créoles, recueillis et mis en ordre par M. J. J. Audain, 2^e édition revue et augmentée, Port-au-Prince, Imprimerie J. J. Audain, 1877, 40 p.

19

BAISSAC, Charles

Etude sur le patois créole mauricien, Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie, LVII, 233 p. (Proverbes : pp. 147-168).

20

BAISSAC, Charles

Conférence sur les contes populaires de l'île Maurice, Port-Louis, Typ. du Cernéen, 1885, 52 p.

21

BAISSAC, Charles

« Zistoire Loulou qui té voulé bourlé sa femme. Conte créole de l'île de France (Maurice) », in *Revue des Traditions populaires*, 1 : 14-17, 1886.

22

BAISSAC, Charles

Le folklore de l'île Maurice, Paris, Maisonneuve et Larose, Réimpression 1968, 494 p. (28 contes en créole mauricien avec traduction en français).

23

BALLET, Jules

« Compè Zarigné », in *La Guadeloupe*, t. III, Basse-Terre, Imprimerie du Gouvernement, 1902, 522 p.

24

BALLOWE, Hewitt Léonard

Creole Folk-Tales. Stories on the Louisiana Marsh Country, Bâton-Rouge, Louisiana University Press, 1948, 258 p. (21 contes transcrits en anglais).

25

BARBOTIN, Yves

Proverbes de Guyane française récoltés à Boura, dactylographié.

26

BARRE, J. M. et P. BARRE

Grains d'or. Prose et poésie des Antilles et de la Guyane. Cours moyens 2^e année. Classes de fin d'études, Paris, Éditions Ch. Lavauzelle, 1963, 242 p. (Contient des contes de plusieurs auteurs).

27

BASTIEN, Rémy

« Anthologie du folklore haïtien », in *Acta Anthropologica*, vol. 1, n° 4, 1946, 118 p. (31 contes en français, 111 proverbes et 174 comptines en créole avec traduction).

28

BAUDOT, Paul

Oeuvres créoles, poésies, fables, théâtre, contes, Basse-Terre, Impr. du Gouvernement, 1923, 166 p. - 2^e édition, Basse-Terre, Impr. Officielle, 1935. 230 p.

29

BELAIR, Alain

Causement Comèla, (Poèmes créoles), Saint-Denis. Impr. Bip, s. d., 48 p.

30

BENOIST, Jean

« Quelques contes et proverbes martiniquais », in *Revue Fac. d'Ethnologie*, Port-au-Prince. Impr. de l'État, pp. 1-10, 1961 (2 contes transcrits en français et 17 proverbes).

31

BERTE, Marie

Sous les filaos, avec les conteurs martiniquais, Fort-de-France, Impr. du Gouvernement, 1941, 143 p.

32

BERTE, Marie

Nouveaux ombrages. Contes populaires martiniquais, Fort-de-France, Impr. du Gouvernement, 1944, 165 p.

33

BERTRAND, Anca

« Proverbes créoles », in *Gazette de la Martinique*, n° 4, avril, 1964.

34

BERTRAND, Anca

« Les contes créoles », in *Parallèles*, 18 : 11-18, Fort-de-France, 1966. (Contient une introduction et 4 contes dont 3 transcrits en français et 1 en anglais).

35

BIGELOW, John

« The wit and wisdom of the Haytians » in *Harpers*, 51 : 130-136, 288-291, 438-441, 583-587, 1875 (95 proverbes en créole).

36

BIGELOW, John

The wit and wisdom of the Haytians, New York, Scribner et Armstrong. 1877, 112 p.

37

BOURGOIN, R. (père)

Proverbes de Dominique, Texte dactylographié, 1968.

38

BRANGLIDOR, Casimir

« La déposition de Ti-Julien », in *Bulletin de l'Enseignement de la Martinique*, numéro spécial, Fort-de-France, 1948.

39

BRICAULT, Maurice

Lectures bilingues-graduées (créole-français), Paris, Agence de coopération culturelle et technique, 1976, 84 p.

40

BROUSSARD, James Francis

Louisiana Creole Dialect, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1942. 134 p. (Contient des proverbes et des contes).

41

BRUEYRE, Loys

« Proverbes créoles de la Guyane française », in *Almanach des Traditions populaires*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1893, pp. 110-111.

42

BRUEYRE, Loys

« Papa Tigre et Papa Mouton. Les trois œufs », *Mélusine*, 1, col. 24 et 43.

43

CARRIERE, Joseph-Médard

Tales from the French Folklore of Missouri, Evanston and Chicago, Northwestern University, 1937, 354 p. (62 contes en français local classés en : 1/ contes d'animaux ; 2/ contes magiques ; 3/ contes religieux ; 4/ contes romantiques).

44

CASSIUS de LINVAL, Paule (Madame)

Mon pays à travers les légendes. Contes Martiniquais, Paris, Édit. de la Revue Moderne, 1960, 163 p. (19 contes créoles transcrits en français).

45

CELESTIN, Julio

Sous les manguiers. Sept histoires de folklore haïtien, Naaman, Sherbrooke, 1976, 84 p.

46

CHAMBERTRAND, Gilbert (de)

« Proverbes et dictons antillais », in Serge Denis : *Nos Antilles, notre créole*, Paris, Maison du Livre Français, 1935, pp. 291-304.

47

CHENET, Edmond

Proverbes (Créoles), avec leur traduction littérale ou leur équivalents en français, Port-au-Prince, Éd. Chenet. Édit. 1905, 205 p. (Contient 1456 proverbes haïtiens).

48

CHOPPIN, Jules

« Fables en patois créole », in *C.R.A.L.*, 5^e série, 3 : 499-500, 1896.

49

CHOPPIN, Jules

« Le loup et le chien et le chêne et le roseau », in *C.R.A.L.*, 5^e série, 3 : 536-537, 1896.

50

CHOPPIN, Jules

« L'huître et les plaideurs », in *C.R.A.L.*, 6^e série, 2 : 341, 1898.

51

CHOPPIN, Jules

« Les singes et le léopard », in *C.R.A.L.*, 7^e série, 1 : 113-114, 1900.

52

CHOPPIN, Jules

« Le lièvre et la tortue », in *C.R.A.L.*, 9^e série, 1 : 56, 1902.

53

CHRESTIEN, F.

« L'amant malheureux et Martin le singe », in *B.S.A.S.R.* : 121-124, 1882.

54

CLAUDEL, Calvin André et J.-M. CARRIÈRE

« Three Tales from the French Folklore of Louisiana », in *J.A.F.L.*, vol. 56 : 38-44, janvier-mars, 1943.

55

CLAUDEL, Calvin André

« Les contes populaires de la Louisiane », in *C.R.A.L.* : 15-23. 1955.

56

CLAUDEL, Calvin André

A Study of Louisiana French Folktales from Avoyelles Parish, thèse (Ph. D.) non publiée, University of North Carolina, 1947, 487 p.

57

CLAUDEL, Calvin André

« The Folktales of Louisiana and their Background », in *Southern Folklore Quarterly*, n° 3, septembre, 1955.

58

CLAUDEL, Calvin André

« Cendrillon dans la paroisse des Avoyelles », in *C.R.A.L.*, pp. 8-20, mars 1957.

59

COLAT-JOLIVIERE, Donal

« TONM, essai de transformation littéraire d'un conte », in *Espace Créole*, Revue du G.E.R.E.C., 1 : 59-67, Fort-de-France, Impr. antillaise, 1976.

60

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
« Contes haïtiens », in *Revue Fr. C.*, LV : 97-111, 1933.

61

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
« Tigres et Cabrits, Poules et ravets », in *La Revue de l'Aucam*, XI : 173-179, Louvain, 1936.

62

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
Les contes haïtiens, Vol. 1 : Maman d'leau; vol. 2 : Conjoint animal ou démon déguisé, Wetteren, Belgique, Impr. De Meester, Port-au-Prince, chez l'auteur, 1937, 276 p.

63

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
Quelques contes du pays d'Haïti, Port-au-Prince, 1937, 43 p.

64

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
« Creole tales from Haïti », in *Journal of American Folklore*, n° 50 : 207-295, 1937, n°51 : 219-368, 1938.

65

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
Contes du pays d'Haïti, Port-au-Prince, 1938. 45 p.

66

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
Études haïtiennes, Port-au-Prince. Impr. du Collège Vertières, 1939, 14 p.

67

COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne
Le roman de Bouqui, Port-au-Prince, Impr. du Collège Vertières, 1940. 116 p. Réédité : Montréal, Leméac, 1975 (50 contes en français).

68

CONDE, Maryse
Étude comparée de proverbes yorubas, bambaras et créoles, Séminaire, Paris III, 1973-74.

69

CONDÉ, Maryse
Essai d'analyse du conte créole, Université de Paris X, Nanterre, Centre des Civilisations.

70

COOK, Eulalia
Koté Ki gin amou. Adaptation d'un conte de Léon Tolstói, « Où était l'amour, là était Dieu », par Eulalia Cook, traduit en créole par Carrier Paultre, Port-au-Prince, Impr. du Nazaréen, s. d., 24 p.

71

CORNE, Chris

« Texte en créole guyanais », in *Working Papers in linguistics*, Romance language Dept., University of Auckland, juin 1971, 5 pages, (1 conte).

72

CORZANI, Jacques

De sel et d'azur. Texte d'explication antillo-guyanais, Paris, Hachette-Antilles, 1969, 175 p. (Extraits de contes antillais, pp. 68-80).

73

COURLANDER, Harold

Uncle Bouqui of Haïti, New York, William Morrow & Co., 1942, 126 p.

74

COURLANDER, Harold

« Uncle Bouqui » ; *Folk-tales from Haïti*, Phonodisc, Descriptive notes on slipcase. Folkway Records F P 107, 1956.

75

CROWLEY, Daniel et Lister SIMMONS

Some creole proverbs of St.Lucia, Castries, Voice Printery, 1955, 10 p.

76

DAMAS, Léon-Gontran

Veillées Noires, Montréal, Leméac, 1972, 181 p. (19 contes transcrits en français).

77

DAVID, Bernard et Jean-Pierre JARDEL

Proverbes créoles de la Martinique. Langage et société, Fort-de-France, C.E.R.A.G., 1971, 355 p. (Proverbes créoles avec leurs équivalents antillais, européens et africains).

78

DECOTTER, Nemours

Les proverbes français expliqués avec leurs équivalents en anglais, augmentés parfois de proverbes créoles, Maurice, The General Printing and Stationery Co., 1920, 307 p.

79

DEJEAN, Monrozié (Mont-Rosier)

Fab Lafontèn, Port-au-Prince, septembre 1970, 72 p., miméo (35 fables de La Fontaine traduites en créole haïtien).

80

DELARUE, Paul

Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française, (Canada, Louisiane, îlots français des Etats-Unis, Antilles françaises, Haïti), Paris, Ed. Erasme, 1957, 384 p.

81

DELARUE, Paul et Marie-Louise TENEZE

Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de

langue française d'Outre-Mer, tome II, Paris, 1964, XXVIII, 732 p.
(87 contes types et 1700 versions signalées).

82

DESPORTES, Georges

« Tambou Compé Lapin », in *Jeux Floraux An I*, UFOLEA, Fédération des Oeuvres Laïques de la Martinique, Fort-de-France, Impr. L'estampe moderne, 1958, pp. 30-32.

83

DORET, Frédéric

Pour amuser nos tout petits. Initiation aux fables de La Fontaine avec une introduction sur la prononciation créole, Port-au-Prince, 1924, 92 p.

84

DORET, Frédéric

La petite Revue, Port-au-Prince, 1929-1935.

(Un texte créole par numéro. Un conte ou une anecdote paraissant tous les mois).

85

DORRANCE

1/ *French Language Dialects Missouri* ; 2/ *Creole Dialects, Missouri* ;
3/ *Creole* ; 4/ *Folk-lore Creole*, The University of Missouri, 133 p.

86

DUFRENOIS (Madame) et Charles DUFRENOIS

Deux contes créoles : Ti-Prince et Medel, Ti-Jean l'Horizon, par Madame Dufrénois, suivi de *Flânerie dans la brousse amie des Antilles (poème)*, par Charles Dufrénois, Paris. E. Figuière, 1935, 62 p.

87

FAINE, Jules

Philologie créole ; études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti, Port-au-Prince, Impr. de l'État, 2^e éd., 1937, 320 p.

(Proverbes : pp. 182-189 ; Conte : pp. 189-195).

88

FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE LA MARTINIQUE

Jeux floraux An I, Fort-de-France, UFOLEA, juin 1958.

(Contient plusieurs contes en créole).

89

FERY, Alibée

Essais littéraires du Général Alibée Fery, Port-au-Prince, 1876.

(Traduction française de 6 contes : pp. 154-170).

90

FORTIER, Alcée

« Louisiane Nursery-Tales », in *J.A.F.L.*, II : 140-145, 1888.

91

FORTIER, Alcée

« Bits of Louisiana Folklore », in *P.M.L.A.*, 3 : 100-168, 1887.

(10 contes en créole et des proverbes)

92

FORTIER, Alcée

Louisiana Folk-Tales in French Dialect and English Translation, Boston, New York, Houghton Mifflin and Co., 1895, 122 p.

Réédité, New York, Kraus Reprint Co., 1972 (30 contes transcrits en anglais).

93

FORTIER, Alcée

« Contes louisianais en patois créole », in *C.R.A.L.*, 7^e série, I : 142-147, 1900

(4 contes créoles).

94

FOURCADE, Georges

Z'istoires la caze, 3^e édition, Saint-Denis, Impr. Drouhet, 1930, 150 p., Nouvelle édition Jeanne Lafitte, Marseille, 1976, avec préface et glossaire par R. Chaudenson

(Contient des histoires et des fables en créole réunionnais).

95

FREYCINET, Louis (de)

Voyage autour du monde... pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, Historique, tome I, 2^e partie, Paris, Impr. Pillet aîné, 1825, pp. 342-686

(Contient des contes et des fables).

96

FUNK, Henry Elwell

The French Creole Dialect of Martinique : Its Historical Background, Vocabulary, Syntax, Proverbs and Literature, with Glossary, thèse inédite, University of Virginia, 1953, 294 p.

97

GAMALEYA, Boris

Bardzour Maskarin. Contes populaires créoles, Revue de l'O.P.A.C., n°1, Saint-Denis de la Réunion, R.E.I., 1974, 76 p. (11 contes créoles).

98

GARAUD, Lucien

Trois ans à la Martinique, Paris, Librairie de l'Éducation Nationale, Picard et Kaan éditeurs, 1891, 336 p. (Contient un conte : pp. 202-213 et des proverbes).

99

GEORGEL, Thérèse

Contes et légendes des Antilles, Paris, F. Nathan, 1965, 255 p.

(34 contes transcrits en français).

100

G.E.R.E.C. (Groupe d'études et de recherches de la créolophonie)

« En guise d'explication sur le conte », in *Espace créole*, n°1 : 67-70, 1976.

101

GOLDENBERG, Marcel

Nature et culture dans les contes populaires du Compère Lapin en Martinique, Fort-de-France, C.E.R.A.G., juillet 1964, 10 p., ronéo.

102

GRATIAN, Gilbert

Credo des sang-mêlé, ou je veux chanter la France (poème en français) et Fab' Compè Zicaque (en langage créole), Fort-de-France, Impr. Courrier des Antilles, 1950, 52 p.

103

GRATIAN, Gilbert

Fab' Compè Zicaque, Fort-de-France, Éditions des Horizons Caraïbes, 1958, 138 p. (47 fables en créole de la Martinique).

104

GREFFIN, Ella

Komè Sigal ak sô Frômi, Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif, 1950, 11 p.

105

HAURICOT, Georges

« Littérature orale de la Guyane française », in *R.T.P.*, 8, 1893

(5 contes créoles avec traduction, 2 textes, 3 adaptations, 84 proverbes en créole).

106

HEARN, Lafcadio

Gombo zhèbes. Little Dictionary of Creole Proverbs Selected from Six Creole Dialects, New York, H. Coleman, 1885, 42 p. (Contient des proverbes de Guyane, d'Haïti, de Louisiane, de Martinique, de l'île Maurice et de Trinidad).

107

HEARN, Lafcadio

Youma (roman martiniquais), Paris, Mercure de France, 1923, 234 p.

(Contient le conte de « Dame Kelement », pp. 64-76).

108

HEARN, Lafcadio

Contes des Tropiques, Paris, Mercure de France, 1926, 246 p.

109

HEARN, Lafcadio

Trois fois bel conte, traduit par S. Denis, Paris, Mercure de France, 1939, 174 p. (Contient 6 contes créoles avec traduction en français).

110

HEARN, Lafcadio

Two Years in the French West Indies, Réimpression, Literature House, Gregg Press, U.S.S., 1970, 429 p. (Contient le conte créole : « Zhistouè Piment » avec traduction anglaise et le conte « Yé » en anglais).

111

HERY, Louis Emile

Fables créoles dédiées aux dames de l'île Bourbon, Saint-Denis, Impr. de Lahuppe, 1828, 15 p. (5 pièces en créole).

112

HERY, Louis Emile

Esquisses africaines. Fables créoles et explorations dans l'intérieur de l'île Bourbon, Saint-Denis, Impr. de Vital Delval, 1849, 117p. (11 contes créoles, pp. 3-29).

113

HERY, Louis Emile

Nouvelles esquisses africaines, Saint-Denis, 1856 (Contient 7 fables en créole).

114

HOROWITZ, Michaël M.

« Humor and Riddles in Martiniquan Folk-Literature », in *Midwest Folklore*, 9 : 149-159, 1959.

115

JANVIER, Louis

« Zangui » (conte), *R.T.P.*, vol. 1 : 107, 1886.

116

JARREAU, Lafayette

Creole Folklore of Pointe Coupée Parish, M.A. Thesis, Louisiana State University, 1931, 67 p. (37 contes).

117

JEANTY, Edner

Parol gran moune : 999 provèb, Port-au-Prince, Éditions L.C.M.C.L.

118

JOURDAIN, Elodie

Du français aux parlers créoles, Paris, Librairie C. Klincksieck, Thèse de doctorat ès Lettres, 1956, 325 p.

(En annexe des contes créoles et des fables avec traduction, pp. 241-280).

119

JULIEN LUNG-FOU, Marie-Thérèse

Fables créoles transposées et illustrées, Fort-de-France, Édit. Dialogue, 1958, 49 p. (21 fables en créole martiniquais).

120

JULIEN LUNG-FOU, Marie-Thérèse

Nouvelles fables créoles, Fort-de-France, Impr. Saint-Paul, 1968, 22 p.
(12 fables en créole martiniquais).

121

KERGUELEN, Klen

Contes des Sept Isles, Paris, Editions Louis Soutanges, 1975, 222 p.
(Contes en français).

122

LABETAN, Richard

« An combat bien mare », in *Jeux floraux An I*, UFOLEA, Fort-de-France, Impr. L'Estampe moderne, 1958, p. 34.

123

LABROUSSE, Paul

Deux vieilles terres françaises. Guadeloupe et Martinique, Paris, 1935,
(80 proverbes : pp. 123-138).

124

LAHAYE, Marie Ann Theresa

French Folk Material from St. Landry Parish, M.A. Thesis, Louisiana State University, 1946.

125

LAUPA, Edward

« An Capon ka promnin lan Nuit », in *Jeux floraux An I*, UFOLEA, Fort-de-France, Impr. L'Estampe Moderne, 1958, p. 33.

126

LAURENT, Joelle et Ina CESAIRE

Contes de mort et de vie aux Antilles, Nubia, Paris, 1977, 252 p.

(22 contes de la Martinique et de la Guadeloupe regroupés en « contes sorciers », « contes érotiques », « contes animaux » « contes humoristiques » et « geste de Ti-Jean ».

Texte créole et traduction française).

127

LEJUGE de SEGRAIS, Xavier

Vingt zolies zistoires Missié Lafontaine dans créole Maurice avec 74 zolies zimages, (Maurice), La Typographie moderne, 1939, 64 p.,

Réédition, 1972, 2 vol. : *Vingt nouveaux zolies zistoires dans créole Maurice et 63 zolies zimages par Missié Lézize de Segré*, Mauritius, General Printing, 119 p.

128

LERO, Yva

Doucherie, Fort-de-France, Éditions des Horizons Caraïbes, 1958,

(On y trouve le conte de « Mère Poule » et de « Dame Mangouste »).

129

LOHIER, Michel

Légendes et contes folkloriques guyanais, en patois avec traduction en français par l'auteur, Cayenne, Paul Laporte, 1960, 346 p.

130

LOUPE, Sylvain Robert

Acadian Folklore of « La côte française », M.A. Thesis, Louisiana, State University, 1932, 84 p. (17 contes).

131

MARBOT, François Achille

Les bambous, fables de La Fontaine travesties en patois martiniquais par un vieux commandeur, Fort-Royal (Martinique), Édit. E. Ruelle et Ch. Arnaud, 1846, 140 p. Réédition : Paris, Peyronnet et Cie, 1931, 242 p. Réédition : Tournai, Casterman, 1976, 234 p.

132

MARCELLIN, Milo

« Proverbes créoles », in *Optique*, n°10 : 45-53, 1954 (100 proverbes avec traduction).

133

MERCIER, Alfred

« Etude sur la langue créole en Louisiane », in *C.R.A.L.*, 1^e série, 5 : 378-383, 1880 (Contient un conte créole).

134

MERCIER, Alfred

« Fables d'Esopé traduites en patois créole », in *C.R.A.L.*, 4^e série, 1 : 74-86, 1890.

135

MERCIER, Alfred

« La cigale et la fourmi, fable traduite en patois créole », in *C.R.A.L.*, 5^e série, 3 : 478-479, 1896.

136

MERCIER, Alfred

« Compère Lapin et compère Bouki », conte créole, texte et traduction, reproduit dans Eugène Rolland : *Faune populaire de la France*, T. V, p. 259.

137

MICHELSON, Paul

Contes dramatiques haïtiens, tome I : Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1951, 197 p.; tome 2 : Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1956, 169 p.

138

MICHELSON, Paul

Une étude sur le folklore haïtien, Port-au-Prince, Impr. de l'État, collection du Cent cinquantième de l'Indépendance d'Haïti, 7 janvier 1954.

139

MICHELSON, Paul

Littérature populaire haïtienne, Port-au-Prince, Impr. de l'État, Collection Haïtiana, 1950.

140

Mili

« Pouki yo ka tchoué kochon la nouel ? », in *DJOK*, le Journal de la communauté antillaise, n°7, Paris, décembre 1976.

141

MIRABEAU, Roch Lucien

Contes folkloriques de Port-au-Prince : étude linguistique et littéraire, Ph. D. diss., University of Illinois, 1967, 409 p. (43 contes recueillis à Port-au-Prince avec traduction en français).

142

MONDESIR, Luxembourg

Creol haïtien ; causemen paysan ; souveni, conte provèbe ak gnou roman dramatik, Port-au-Prince, Impr. du Commerce, 1948, 144 p. (Contient 33 contes et histoires en créole).

143

MONPLAISIR, Emma

Cric... crac... Martinique, Paris, Impr. La Productrice, 1957, 93 p. (14 contes transcrits en français).

144

MORGAN, Raleigh (jr)

Playing Dead Thrice, Journal of African Linguistics (Conte en créole louisianais avec traduction anglaise).

145

MOUKINGE (pseud.)

« An nhomme qui prend fè », in *Le Clairon*, janvier 1948, Fort-de-France.

146

NAY-REINE, Lucien

Sous le foulard créole, Fort-de-France, Impr. du Gouvernement, 1938, 246 p. plus XVI (Contient des maximes).

147

NOURRY, Pierre

A la Martinique, Ant-isle de l'Amérique, Paris, Édit. Plon, 1967, 220 p. (Proverbes et 3 fables : pp. 134-146).

148

ORJALA, Paul

Istoua ti moun yo rakontè-m, Port-au-Prince, Comité protestant d'alphabétisation, 1961, 24 p.

149

PARSONS. Elsie-Clew

Folk-lore of the Antilles, French and English, New York, American Folk-lore Society, 3 vol. : Memoirs of American Folk-lore Society. vol. XXVI. (Ouvrages essentiels pour une vision d'ensemble de la littérature orale des Antilles).

PART I. 1933. 521 p. : Trinidad, p. 1; Grenadines. p. 71 ; St-Vincent, p. 96 ; St. Lucia. p. 113 ; Martinique. p. 158 ; Dominique, p. 374.

PART II. 1936, 596 p. : Guadeloupe, p. 1 ; Les Saintes, p. 233 ; Marie-Galante, p. 254 ; Montserrat, p. 284 ; Antigua, p. 308 ; Nevis, p. 321 ; St. Kitts, p. 352 ; St-Eustache, p. 376 ; Saba, p. 387 ; St-Barthélémy, p. 392 ; St-Martin. p. 399 ; Ste-Croix, p. 415 ; St-Thomas, p. 454 ; Haïti. p. 472.

150

PA SARLES (pseud.)

Contes créoles inédits, Tamatave, 1969, 68 p.

151

PAUL. Emmanuel Casseus

Notes sur le folklore d'Haïti : proverbes et chansons, Port-au-Prince, Impr. Telhomme, 1946, 80 p.

152

PAUL. Emmanuel Casseus

Panorama du folklore haïtien, Port-au-Prince. Impr. de l'État, 1962, 325 p.

153

PAURIS, Jean-Baptiste

Kout flach sou 250 provèb, Port-au-Prince, Édit. Bon Nouvèl : 1975 ; Impr. La Phalange : 1974.

154

PAURIS, Jean-Baptiste

Deziem kout flach sou 300 provèb, Port-au-Prince, Édit. Bon Nouvèl, 1975.

155

PIERRE, Louis Ulysse

Sortilèges afro-haïtiens (contes et légendes), Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1961, 120 p.

156

REBOUX, Paul

« Récits des vieilles négresses », in *Le paradis des Antilles françaises*, Paris, Librairie de la Revue française, 1931, pp. 107-118.

157

ROMAIN, Jean-Baptiste

Quelques moeurs et coutumes des paysans haïtiens, Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1959, 261 p. (Contient : 5 contes en français, 34 proverbes créoles, et des chants créoles).

158

ROWE, Charles et Auguste HARTH

« Dolos : Creole Proverbs of French Guiana », in *J.A.F.L.*, 64 : 253-264, 1951.

159

SAINT-QUENTIN, Alfred et Auguste SAINT-QUENTIN

Introduction à l'histoire de Cayenne, suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole avec traduction en regard, Antibes, J. Marchand, 1872, 206 p. (Contient : 3 contes et 7 fables inspirées en majorité de La Fontaine).

160

SAUCIER, Corinne Lelia

Traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane, Québec, Université Laval, 1949, *Memoirs of the American Folklore Society*, vol. 47, 1956, 162 p. (Contient 4 contes : pp. 140-146, et signale des variantes).

161

SAXON, Lyle, Edward DRYER et Robert TALLANT

Gumbo ya-ya. A Collection of Louisiana Folk-Tales, Material gathered by the workers of the W.P.A. Louisiana writers' project, Boston, Houghton Mifflin et Co., 1945, 581p.

162

SCHOELCHER, Victor

Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage, Paris, Pagnerre, 1842, 443 p. (Proverbes et locutions : pp. 417-434, collectés en Haïti).

163

SCHONT (Madame)

Quelques contes créoles. Ouvrage publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles, Basse-Terre, Impr. Catholique, 1935, 110 p. (21 contes créoles transcrits en français).

164

SHILLINGFORD, Toni Christine

French Creole Folktales from Dominica. An Analysis of Their Content and Form, M.A. Thesis, Univ. of West Indies, Mona, non publiée, 1970, 259 p. (Contient 11 contes).

165

SEYCHELLES

« Contes populaires des Seychelles », in *Cahiers de la Réunion et de l'Océan Indien*, 3 : 126-132, 1973, (4 contes en créole seychellois).

166

SIGALONY, Marraud (de)

« Le grand diable » in *France-Antilles*, 1968.

167

SIMMONS, Harold F.

« Notes on Folklore in Saint.Lucia », in Edw. Braitwaite (éd.), *Ionanaloa : Recent Writing from St. Lucia*, Castries, St. Lucia, Dept. of Extra-Mural Studies, 1963, pp. 41-49.

168

SUVELOR, Roland

« Yé et les malédictions de la faim », in *Acoma* 3 : 39-70, Paris, Maspero, 1972 (Conte en créole avec traduction en français et commentaires).

169

SYLVAIN, Georges

Cric ? Crac ? Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrites en vers créoles, Paris, Ateliers haïtiens, 1901, 246 p. ; 2^e édition : Port-au-Prince, 1920, 163 p. ; 3^e édition: New York, Kraus Reprint Co., 1970.

170

TESSONNEAU, A. Louise

Les proverbes créoles de la :Guadeloupe (essai d'analyse), Mémoire de maîtrise d'ethnolinguistique, Univ. Paris X, octobre 1976, 180 p.

171

THOMAREL, André

Les mille et un contes antillais, Casablanca, Impr. Cigefram, 1951.

172

TI-RORO (pseud.)

« Conte créole : On chabin à chance », in *Revue guadeloupéenne*, 11 : 36-41, 1947.

173

TOYNBEE, Mary W.

A Visitor's Guide to St.Lucia, Castries, St. Lucia Tourist Board, 1968, 46 p. (Contient des proverbes).

174

TRAPPEY, Adams Shelby

Creole Folk-lore in Phonetic Transcription, M.A. Thesis, Louisiana State University, 1916, 47 p. (14 chansons et 14 contes avec transcription).

175

TROUETTE, Emile

« Le conte du Chat botté en patois créole de l'île de la Réunion », in *R.L.P.C.*, 16 : 64-71, 1883.

176

TURIAULT, Jean

Étude sur le langage créole de la Martinique, Brest, Impr. J. B. Lefournier aîné, 1874, 238 p. (Contient un conte : pp. 48-49).

177

ULRICH, Sophie³⁷

Le cultivateur guyanais, Cayenne, Impr. Paul Laporte, 1958, 192 p. (Un conte : « Maître Elphage Tortue, notaire du roi », pp. 149-155 et 30 proverbes).

³⁷ (NDT) Il y a une inversion. Le nom de famille est SOPHIE.

178

VAUGEOIS (Madame)

« Fanny et le pêcheur. Conte créole de la Guyane », in *R.T.P.*, 12 : 229-232, 1897.

179

VENDEROSA, Constantin

Les chaînes du passé. Légende en Guyane, Paris, éd. L. Soulanges, 1961, 46 p.

180

VERIN, Pierre Michel

« Littérature orale de l'île de Sainte-Lucie », in *Revue guadeloupéenne*, 45 : 23-26, 1961

181.

VERIN, Pierre Michel

« Les croyances populaires de Sainte-Lucie (Antilles) », *Annales de l'Université de Madagascar*, série Lettres et Sciences humaines, 4 : 87-112, 1965, (Contient quelques maximes).

182

VOIART, Marcel

« Fables créoles et explorations dans l'intérieur de l'île Bourbon », par M. Hery, in *B.S.A.S.R.*, pp. 134-144, 1856.

183

WAKEFIELD, Edward

« The Wisdom of Gombo », in *Nineteenth Century*, 30 : 575-582 (Proverbes de Louisiane).

184

WAUGH, Alec

Love and the Caribbean : Tales, Characters and Scenes of the West Indies, New York, Farrar, Straus and Cudahy, 1959, 310 p.

185

ZAGAYA (pseudonyme de BARBOTIN, Maurice)

Proverbes créoles en Guadeloupe, Madrid, Ediciones Castilla, 1965, 275 p.
(Proverbes et 2 contes)

186

ZANDOLI MURAILLE (pseud.)

« Zagrignain quiou fè-fil », in *La Paix*, n° 254-259, novembre 1915, Fort-de-France.

Index géographique

ANTILLES : 3, 26, 39, 68, 69, 72, 77, 78, 80, 81, 99, 100, 121, 149, 171, 184.

DOMINIQUE : 37, 149, 164.

GUADELOUPE : 9, 23, 28, 33, 45, 59, 100, 123, 126, 163, 170, 172, 185.

GUYANE : 25, 41, 42, 71, 76, 105, 129, 158, 159, 177, 178, 179.

HAÏTI : 2, 4, 6, 15, 27, 35, 39, 45, 47, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 70, 73, 74, 79, 80, 81, 83, 84, 87, 89, 99, 104, 107, 117, 132, 137, 138, 139, 141, 142, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 157, 162, 169.

LOUISIANE : 7, 8, 10, 24, 40, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 80, 90, 91, 92, 93, 116, 124, 130, 133, 134, 135, 136, 145, 160, 161, 174, 183.

MARTINIQUE : 11, 12, 13, 14, 16, 26, 30, 31, 32, 33, 34, 44, 46, 71, 77, 80, 81, 82, 88, 95, 96, 98, 99, 99, 101, 102, 103, 106, 107, 108, 109, 110, 114, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 131, 143, 145, 146, 147, 149, 156, 166, 168, 171, 176, 186.

MAURICE : 19, 20, 21, 22, 78, 127.

MISSOURI : 43, 85.

RÉUNION : 29, 53, 94, 97, 111, 112, 113, 150, 175, 182.

SAINTE-LUCIE : 75, 149, 167, 172, 180, 181.

SEYCHELLES : 1, 5, 165.

TRINIDAD : 76, 149.

Abréviations

B.S.A.S.R : Bulletin de la Société des Arts et Sciences de la Réunion.

C.E.R.A.G : Centre d'Etudes Régionales Antilles-Guyane.

C.R.A.L. : Comptes rendus de l'Athénée Louisianais.

G.E.R.E.C : Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Créolophonie.

J.A.F.L. : The Journal of American Folk-lore.

L.C.H.C.L. : Learning Center on Haitian Culture and Language.

P.M.L.A. : Publications of the Modern Language Association of America.

R. L. P.C. : Revue de Linguistique et Philologie Comparée.

R.T.P. : Revue des Traditions populaires.

Dépôt légal, 4^e trimestre 1977 — Bibliothèque nationale du Québec. Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction réservés. Copyright — Centre de recherches caraïbes de l'Université de Montréal.